

Conseil d'établissement

Compte rendu de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le
MARDI 15 mai 2018 à 18 h 30 au local de Madame Julie Lafrance

Compte rendu

1.	Ouverture de la rencontre	18 h 33
2.	Parole au public	<ul style="list-style-type: none"> • Karenne Lafleur (désire prendre la parole) • Amélie Badeau (ne désire pas prendre la parole) • Anie Gonthier (ne désire pas prendre la parole) • Yves Gagnon (ne désire pas prendre la parole) • Catherine Perron (ne désire pas prendre la parole) • Edith Desrosiers (ne désire pas prendre la parole) <p>Selon les statuts et règlements, 30 minutes maximum pour discuter d'un point</p> <p>Mise en contexte par Monsieur Éric St-Jean en regard de la rencontre de parents relativement au programme violon et aux modifications qui sont apportées pour les tâches des enseignants.</p> <p><u>Madame Karenne Lafleur prend la parole :</u></p> <p>Madame Lafleur se présente, parent de Laurie, 4^e année, violoniste. Elle fait suite à la transmission du compte rendu de la rencontre extraordinaire du 8 mai 2018.</p>

		<p>Elle mentionne que quelques parents ont un malaise face à la situation.</p> <p>Elle veut apporter une nuance, sa fille a évolué avec les 2 enseignantes de violon sur 2 ans et l'approche est complémentaire, selon elle.</p> <p>Tout, selon elle, va bien, laissons la chance au coureur et voyons ce qui se passera au concert de fin d'année avant de juger.</p> <p>Faire le concert en 2 parties, tel que prévu, donnera la chance aux enfants d'être plus exposés au concert s'il y a moins de concertistes!</p> <p>Plusieurs parents semblent insatisfaits alors qu'un grand nombre semble satisfait.</p>
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Propose : Madame Sabrina Pomerleau Appuie : Madame Julie Lafrance</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution : CE-A-V-05-2018-070</u></p>
4.	Lecture et adoption du procès-verbal du 3 avril	<p>Propose : Madame Sabrina Pomerleau Appuie : Madame Julie Lafrance</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution : CE-A-V-05-2018-071</u></p>
5.	Volet violon	<p>Monsieur St-Jean explique la situation et la rencontre extraordinaire du 8 mai dernier. Le document « Demandes au CE » est expliqué et plusieurs votes ont lieu afin d'en approuver le contenu. Ce document est annexé au présent compte rendu.</p> <p>Plénières sont faites sur chacune des 3 demandes.</p>

À la demande 1 :

IL EST DEMANDÉ QUE : la Direction prenne acte de ces éléments et mette en place un plan d'action permettant à ses spécialistes de l'enseignement du violon d'établir rapidement une relation pédagogique saine et professionnelle entre l'enseignant et son élève.

Un amendement est voté sur le libellé de la demande 1 afin de modifier un mot (rétablir pour établir).

Vote de l'amendement :

Propose : Madame Martine Rolland

Appuie : Madame Sabrina Pomerleau

Madame Karine D'Alcantara demande le vote

Pour : à l'unanimité.

Vote de la demande 1 :

Propose : Monsieur Éric St-Jean

Appuie : Madame Amélie Brosseau

Madame Christine Arcand demande le vote

Pour : à l'unanimité.

Résolution : CE-A-V-05-2018-072

À la demande 2 :

IL EST DEMANDÉ QUE : la Direction voit avec les spécialistes ***en violon*** à utiliser, en classe, des méthodes pédagogiques qui favorisent la motivation scolaire et qu'ils réinsèrent dans leur programme musical des projets et des activités stimulantes pour les jeunes violonistes.

Un amendement est voté sur le libellé de la demande 2 afin de modifier le texte pour qu'il soit inscrit : « les spécialistes ***en violon*** à utiliser... » .

Vote de l'amendement :

Propose : Madame Julie Lafrance

Appuie : Madame Christine Arcand

Madame Martine Rolland demande le vote

Pour : à l'unanimité.

Vote de la demande 2 :

Propose : Monsieur Éric St-Jean

Appuie : Madame Sabrina Pomerleau

Madame Martine Rolland demande le vote

Pour : à l'unanimité.

Résolution : CE-A-V-05-2018-073

À la demande 3 :

IL EST DEMANDÉ QUE : la Direction évalue le projet d'affectation 2018-2019 des spécialistes en tenant compte des éléments ci haut mentionnés.

Un amendement est voté sur le libellé de la demande 2 afin de modifier le texte pour qu'il soit inscrit : « les spécialistes ***en violon*** à utiliser... » .

			<p>Aucune demande d'amendement :</p> <p>Vote de la demande 3 : Propose : Monsieur Éric St-Jean Madame Marlène Hutchinson demande le vote Pour : 2 Contre : 0 Abstention : 6 Demande adoptée à la majorité <u>Résolution : CE-A-V-05-2018-074</u></p>
6.		<p>Suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme FMI à la Polyvalente Ste-Thérèse • Achat de pianos et violons 	<p><u>Suivi programme FMI :</u> Madame Lysanne Gagnon a fait le passage primaire secondaire il y a 2 semaines avec la direction-adjointe de la Polyvalente Ste-Thérèse et malheureusement ce sont des situations relevant des relations de travail à travailler et ils ont des retraites de prévues. Le projet est à maintenir, à diversifier, etc.</p> <p><u>Achat de pianos et violons :</u> Le laboratoire des 3^e et 4^e années est encore bon. Un délai de 2 ans est souhaitable afin d'évaluer si les prochains achats seront identiques à ceux de l'an dernier.</p> <p>La remise à neuf des violons a été discutée avec l'équipe d'enseignants et avec les membres de La Fondation Au Diapason.</p> <p>Pour ce qui est des violons de l'école, il y a de très vieux instruments. La Fondation se penche présentement sur comment ils réinvestiront les sommes.</p>

		<p>La possibilité d'avoir un seul violon (maison et école) a été étudié. C'est plus plaisant et facilitant pour un enfant de toujours jouer sur le même instrument. La Fondation se penche aussi sur le questionnement du transport des instruments de la maison à l'école chaque jour.</p> <p>Comme nous sommes présentement en recours collectif en regard des frais chargés aux parents, nous allons mettre sur la glace, pour cette année, les changements au niveau des violons. Pour l'an prochain, nous garderons le même système qui est déjà mis en place, c'est-à-dire que l'école prête les violons et lors des jours d'orchestre, les enfants apportent les violons de la maison. Pour l'autre année, ce sera en discussion et les parents seront consultés.</p>
7.	Consultation « COSP », Contenus en Orientation Scolaire et Professionnelle	<p>Madame Lysanne Gagnon explique le COSP. Présentation des documents. Propose : Madame Karine D'Alcantara Appuie : Madame Sabrina Pomerleau</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution : CE-A-V-05-2018-075</u></p>
8.	Budget initial 2018-2019 Règle de transférabilité	<p>Présentation du budget par Madame Lysanne Gagnon Propose : Madame Marlène Hutchinson Appuie : Madame Julie Lafrance</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution : CE-A-V-05-2018-076</u></p> <p>Monsieur St-Jean demande si le montant chargé aux parents pour la fondation a encore lieu d'être. Sujet prévu à la prochaine rencontre de La Fondation.</p>

			<p><u>Règle de transférabilité :</u> Propose : Madame Sabrina Pomerleau Appuie : Madame Christine Arcand <i>Résolution : CE-A-V-05-2018-077</i></p>
		Monsieur St-Jean mentionne que c'est le moment, selon les règles de régie interne, de voter la continuité de la rencontre	Propose la continuité de la rencontre : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Amélie Brosseau <i>Résolution : CE-A-V-05-2018-078</i>
9.		Sorties et activités éducatives	Madame Lysanne Gagnon fait un suivi des frais chargés aux parents pour les activités culturelles (12 \$) et des frais pour l'activité « Mangas » pour les 6 ^e années (8 \$). Les élèves de 6 ^e année sortent le 20 juin, la sortie est payée par l'école et La Fondation. Une pénalité a été payée pour l'annulation de l'activité « Neurones atomiques ».
10.		Concert de fin d'année	Vente des billets va bien. La planification va bon train.
11.		Dernière semaine de Juin	Madame Lysanne Gagnon mentionne que plusieurs choses sont à l'horaire dans la dernière semaine d'école! <ul style="list-style-type: none"> • Projet art le 18 juin, • Sortie des 6^e années le 20 juin • Fête de fin d'année le 21 juin • Remise de diplômes le 22 juin Également, il y a une fête des finissants organisée par les parents (en dehors des heures de classe) le 16 juin.
12.		Campagne de financement de La Fondation Au Diapason 2018-2019	La Fondation a décidé de continuer son partenariat avec Perfection l'an prochain. Ils auront un plus grand choix d'articles à vendre. Nous aurons accès à la boutique en ligne. Les produits seront payés en ligne et livrés à l'école.

			Contribution parentale : à la prochaine rencontre le montant de la contribution sera discuté. Les commandites seront à revoir. Souper Boston Pizza 18 juin 2018.
13.		Informations de La Fondation Au Diapason	Madame Christine Arcand fait un tour rapide de la dernière rencontre. Il y aura des prix de présence lors des concerts d'atelier.
14.		Informations du Comité de parents	Madame Amélie Brosseau fait un tour rapide des 2 dernières rencontres. Cours d'éducation à la sexualité - frais exigés aux parents - annulation des activités - lettre envoyée aux parents pour les activités - effets scolaires
15.		Informations de la direction	Madame Lysanne Gagnon mentionne le projet compostage avec la participation de Madame Hutchinson. Les enfants sont emballés par le projet.
	15.1	Information des enseignants	Madame Julie Lafrance mentionne que ça sent la fin d'année!
	15.2	Information du personnel de soutien	Madame Sabrina Pomerleau mentionne que ça va bien, le beau temps fait son arrivée, les enfants jouent plus dehors qu'au ping-pong. On y va selon la température. Les habitudes des enfants changent avec l'arrivée du compostage. Ça crée des liens avec les surveillants.
16.		Prochaine rencontre	11 juin annulé 19 juin 18 h resto avec salle et écran.
17.		Courrier	Une lettre de la SAAQ
18.		Levée de l'assemblée	Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Amélie Brosseau 21 :30

Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé